

Les lecteurs(trices) assidu(e)s du XV^e siècle auront remarqué la note figurant dans l'épilogue du tome 3. En effet, quelques recherches personnelles vous mèneront inexorablement vers un article indiquant qu'Agnès Sorel est morte suite à une forte ingestion de mercure, qui incite à penser à un empoisonnement ou à un suicide. Or ce n'est pas l'avis de l'auteur (ancien médecin). Vous trouverez ci-dessous ses recherches sur ce sujet.

À PROPOS DE LA MORT D'AGNÈS SOREL

Le 9 Février 1450, Agnès Sorel s'est éteinte à l'Abbaye de Jumièges, 6 jours après avoir accouché d'une fille non viable, d'un « flux de ventre ».

555 ans plus tard, ses restes sont soumis à un examen scientifique, qui prouve la présence dans ses « cendres » de très fortes quantités de mercure, soulevant l'hypothèse d'un décès par empoisonnement intentionnel.

Le responsable de cette étude qualifie cette hypothèse de : « possible, mais on ne peut conclure ». Des historiens s'en emparent et elle devient « très probable ». La presse-grand public la transforme en « certaine ». Ou : comment naît une rumeur ...

UN PEU DE RIGUEUR MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

1. La dépouille d'Agnès Sorel

Son cœur reste à Jumièges. Le reste est enterré à Loches.

* En 1562, son tombeau est profané par les Calvinistes, et pillé ... et une seconde fois quelques années plus tard.

* En 1581, la crypte où il est placé est inondée.

* En 1778, il est déplacé à l'intérieur de la nef.

* En 1809, on restaure le tombeau avec une dalle funéraire de marbre noir ; mais les restes d'AS sont placés dans une urne laissée à l'air libre dans un jardin durant plus d'un siècle. La dalle de marbre, elle-même est volée, sert de perron, est revendue à plusieurs reprises, pour réapparaître au XX^{ème} siècle, lors de la restauration du tombeau. L'urne est couverte par une « assiette fendue en deux ».

Entre-temps, une mèche des cheveux d'AS est apparue dans un musée de Bourges.

* Dans l'urne, on trouve un squelette incomplet dont l'analyse morphologique et physico-chimique permet de conclure qu'il s'agit très probablement d'AS. On trouve également les restes d'un(e) prématuré(e) de 7 mois, divers débris végétaux, des traces d'ascaris (...550 ans plus tard ???), des pollens de fougère mâle, et quelque chose qui évoquerait le tréponème de la syphilis (réputé ne pas survivre plus de quelques minutes à l'air libre et à température ambiante...555 ans !...) Et surtout : d'énormes quantités (chiffres non donnés) de mercure.

À partir de là, on tombe dans le roman : Agnès Sorel avait des ascaris, et a été assassinée avec du mercure, le coupable étant sans doute le Docteur Robert Poitevin, Médecin du Roy.

La seule conclusion que l'on peut tirer de ce paragraphe, c'est que, si cette dépouille est très probablement celle d'Agnès Sorel, les « cendres », c'est-à-dire la sorte de compost qui la contient, vu le passé de l'urne, est faite de tout et de n'importe quoi. En tout cas, elle a toutes les chances d'avoir été considérablement polluée par des éléments extérieurs, humains ou non. Les dosages chimiques des différents éléments sont donc à prendre avec des réserves. Mais même.....voyons la suite !

2. Le mercure

Les commentaires du rapport, en matière de toxicité du mercure, sont truffés de « perles » :

* Le mercure n'est PAS UN POISON VIOLENT. Sa toxicité est faible en termes de toxicité aiguë, car son absorption digestive est infime. Sa toxicité, en cas d'exposition au long cours est réelle.

* Ce n'est pas le mercure que l'on désignait par le terme de « poudre de succession », mais l'arsenic.

* Le mercure est mieux absorbé par voie respiratoire que par voie digestive. Mais au moyen-âge, on ne savait pas fabriquer ces composés. Et même sous cette forme, les accidents liés à une exposition accidentelle n'ont jamais entraîné une mortalité supérieure à 10%.

* Le CALOMEL, le premier sel de mercure qu'on ait su fabriquer, date du XVIIème siècle.

* Comme l'arsenic, le mercure est ubiquiste, c'est-à-dire qu'on en trouve partout.

* Au moyen-âge on peinait à le purifier ; c'était là, d'ailleurs, un des problèmes des alchimistes qui le désignaient sous le terme de « vif argent », celui-là même qu'on pensait pouvoir transformer en or. On faisait un large usage du CINABRE, un minerai riche en cristaux de sulfure de mercure qui servait de colorant pour rougir l'or, teindre en pourpre (la couleur royale) et fabriquer le vermillon (pigment rouge).

* Le mercure a été considéré comme très faiblement toxique jusqu'à la fin du XXème siècle. Qu'on pense aux thermomètres, au mercurochrome, et aux amalgames dentaires...Il a fallu attendre 1959 et la tragédie de Miramata pour connaître mieux sa toxicité ; jusqu'alors, il était considéré comme anodin et utilisé comme cicatrisant, puis comme remède de la syphilis. Au moyen-âge, le cinabre entrait dans la composition des crèmes de beauté.

* Il en va autrement des effets liés à l'exposition chronique à des dérivés mercuriels : au fil des années, le mercure s'accumule et se concentre dans certains tissus, en premier lieu le système nerveux, provoquant paralysie et troubles mentaux, éventuellement mortels.

Anecdote ; Au XIXème siècle, les ouvriers des fabriques de chapeaux manipulaient des sels de mercure pour traiter le feutre...et mourraient fous. D'où l'expression : « travailler du chapeau ».

* Toujours dans le cas d'une exposition au long cours, il entraîne aussi la stérilité et la chute des dents.

* La sensibilité aux effets délétères du mercure est variable d'un sujet à l'autre. Aussi, la gravité d'une intoxication mercurielle se mesure-elle aux dégâts qu'elle provoque et non aux dosages sanguins ou tissulaires.

* Les cheveux, les poils pubiens et axillaires s'imprègnent de mercure au fur et à mesure de leur pousse, soit 5 à 10 mm/mois.

Les cheveux d'Agnès Sorel (s'ils sont bien les siens, ce qui paraît probable) mesuraient un peu plus de 20 cm, soit environ 2 ans de pousse.

Les restes d'A.S. étaient mélangés à des débris des 3 cercueils avec lesquels on les avait protégés : 2 de bois, un de plomb. On peine à imaginer qu'ils étaient en bois brut...

3. Alors, un peu de rigueur :

* Rigueur scientifique, d'abord :

Les analyses effectuées par l'équipe du Dr P. Charlier prouvent que ces restes sont fortement imprégnés de mercure. D'où provient-il ? Mystère. Après 555 années de pérégrinations, on ne peut que conjecturer : embaumement ? Peintures du cercueil ?.. nul ne le sait.

En ce qui concerne les restes du corps lui-même (dont on peut penser que c'est le sien, mais ce n'est pas prouvé), ils témoignent d'une exposition chronique aux sels de mercure depuis au moins deux années avant la mort comme en témoignent :

- le jeune âge du sujet (26 ans)
- le fait que, 6 jours avant sa mort, elle était enceinte, donc, nécessairement, pas stérile
- le très bon état des dents signalé par la même équipe scientifique

Pour que ces dosages de mercure aient une valeur médico-légale, il faudrait les comparer à un « panel » de cadavres du même sexe, du même âge, et de la même époque.

* Rigueur historique, ensuite :

- Le mercure n'était pas considéré comme un poison au moyen-âge, en tout cas pas comme un poison violent, qu'il n'est d'ailleurs pas.
- Pour assassiner Agnès Sorel, les médecins – et les non médecins – de l'époque en savaient assez long pour agir à coup sûr et user d'un autre poison, plus fiable, plus expéditif et plus discret que le cinabre. Et s'il est un domaine où le moyen-âge a été compétent, c'est bien celui des poisons !
- La plupart des poisons connus utilisés alors étaient d'origine végétale. Aucune chance d'en retrouver des traces 555 ans plus tard.
- On relève, de la part des auteurs, un certain nombre de « coquilles » médicales :

L'ascaris infeste environ 25% de la population mondiale sans provoquer de troubles autres que de très exceptionnelles complications.

La fougère mâle est très répandue dans toute l'Europe et inonde l'atmosphère de ses spores à longueur d'année depuis des millions d'années. Sa présence est donc banale et ne prouve rien. Ce n'est d'ailleurs pas les spores que l'on utilisait pour « les vers », mais le rhizome, et en plus, c'était pour le ténia et pas pour les ascaris.

La déviation de la cloison nasale n'est pas une cause de ronflement.

Si tant est qu'on ait retrouvé le microbe de la syphilis dans ces restes, rien ne prouve qu'il ne provenait pas d'un tiers ayant manipulé les éléments examinés.

Le Docteur Charlier qualifie l'hypothèse d'une intoxication criminelle par le mercure comme « **possible, mais on ne peut conclure** ». Il conviendrait de rajouter : et très improbable !

Dès lors qu'on a abandonné la rigueur scientifique et historique, le romanesque, le goût du sensationnel, la recherche de la gloire et l'esprit de lucre prennent le dessus.

Qu'on se réfère à l'affaire Marie Besnard où le Docteur Bérout, le plus célèbre toxicologue de son époque, a été confondu comme incompetent en plein procès pour ses analyses sur l'arsenic, un autre élément ubiquiste.

Mais c'était en 1961 ! Marie Besnard avait un avocat .Il n'en va pas de même pour mon malheureux Confrère le Docteur Robert Poitevin qu'on se permet, maintenant qu'il n'y a plus de risque juridique, d'accuser du plus déshonorant des crimes : avoir empoisonné volontairement sa patiente !

L'hypothèse de Gabriel d'un empoisonnement par l'if n'est pas une affirmation. Elle est uniquement un exemple démontrant que pour tuer, en Février 1450, à l'Abbaye de Jumièges, il n'y avait pas besoin d'aller chercher un incertain poison mercuriel, il suffisait de se baisser pour le ramasser.

Note : la taxine, le poison tiré de l'if, est si violent que, lorsqu'un cheval en ingère, on le retrouve mort avec le brin d'if encore dans la bouche ! Utilisé dans le traitement du cancer, son emploi est limité par cette effroyable toxicité...

...et il est historique que le cloître de l'Abbaye de Jumièges était planté d'ifs, déjà au moyen-âge.